

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20220413-D_13_04_22_75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2022

Affichage : 15/04/2022

Délibération n°13-04-2022-075

8.8 Environnement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 13 avril 2022*

Date de convocation	7 avril 2022
Date d'affichage	7 avril 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	35
Votants	47 (dont 12 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 13 avril à 18h00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 35 - M. Éric BARBIER, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 12 - Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE, M. Dominique ÉDON ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, Mme Cécile KNITTEL ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à M. Jean DUMUR, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Michel ODEAU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, Mme Jeannine VENDÔME.

Secrétaire de séance : M. Joël CIRON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Modèle réglementaire

072-247200686-20220413-D_13_04_22_75-DE

Accusé certifié exécutoire

Le Conseil de communauté,

Réception par le préfet : 15/04/2022

Affichage : 15/04/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°13-04-2022-073 en date du 13 avril 2022 autorisant la signature du marché public de contrôle des installations d'assainissement non collectif à la société SAUR pour la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2026,

Vu le rapport du Président présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement,

Après en avoir délibéré,

VALIDE les nouveaux tarifs applicables, à compter du 20 avril 2022 pour les différents types de contrôle comme suit :

	Nature du contrôle	Prix unitaire en € HT, hors surtaxe
1	Contrôle de bon fonctionnement	140,00 €
2	Contrôle de conception d'une installation neuve ou réhabilitée	120,00 €
3	Contrôle d'exécution d'une installation neuve ou réhabilitée	140,00 €
4	Contrôle lors d'une vente	160,00 €
5	Contre visite d'une installation non conforme	100,00 €
6	Contrôle de mise hors service d'une installation	100,00 €

EST INFORME que ces tarifs feront l'objet d'une actualisation annuelle, conformément au marché.

EST INFORME qu'à ces tarifs s'ajoutera une surtaxe de 4,37 € HT pour tous les types de contrôle.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 13 avril 2022

Pour extrait conforme

Le 14 avril 2022

Le Président

M. Didier REVEAU